

### EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis,

Le Conseil d'Administration, le Bureau et l'ensemble de bénévoles et permanents de l'Unafam se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2014, ponctuée d'instantanés de bonheurs partagés et de sérénité dans toutes les épreuves.

2014 sera certainement une grande année pour notre cause.

- Mme la Ministre Marisol Touraine a choisi d'intégrer un volet Santé mentale à son projet de loi sur la Stratégie Nationale de Santé prévu en 2014. Nous espérons qu'elle saura s'appuyer sur les recommandations exprimées par le député Denys Robiliard dans son rapport final de la [mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie](#). Pour rappel, ces recommandations vous ont été présentées dans la Lettre du mois de décembre. Nous resterons mobilisés tout au long de l'année pour faire entendre votre voix et nous assurer que vos revendications soient bien prises en compte.

- Nous avons par ailleurs déposé, avec les 17 autres membres du Collectif Grande cause, un dossier auprès du Premier Ministre afin de lui demander de faire de la Santé mentale et des Troubles psychiques la Grande cause nationale 2014.

J'en profite pour vous remercier de votre action quant à la signature de la pétition de soutien. Nos délégations nous ont fait parvenir plus de 6 500 signatures et un bon nombre d'entre vous ont signé la pétition en ligne. Sur un total de 21 000 signatures, l'action des bénévoles de l'Unafam est donc à saluer !

Nous sommes cependant en concurrence avec 5 autres causes : la maltraitance des enfants, l'âge et l'autonomie, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'éducation numérique et enfin le diabète. Rien n'est donc gagné. Le choix est entre les mains de monsieur le Premier Ministre et devrait être connu autour du 10 février. Nous vous tiendrons informés dès l'annonce.

- En 2014, l'Unafam a décidé de concentrer ses efforts sur un nombre limité de questions au cœur de vos préoccupations. Nous ne relâchons pas pour autant nos efforts sur les autres combats, mais souhaitons prioriser sur quelques points majeurs afin de mettre en place des solutions concrètes dès cette année : les urgences psychiatriques, l'accroissement des agréments de structures dédiées aux troubles psychiques, l'amélioration de l'accueil de nos proches, la formation des aidants, les services offerts à nos adhérents... Vous trouverez plus d'informations dans la revue *Un autre regard*, n 4 - 2013.

Nous tenons enfin à vous signaler des mouvements à la direction de l'Unafam. Michel De Lisi, notre secrétaire général, nous a quittés après cinq années passées au service de l'Unafam.

Le Conseil d'Administration, le Bureau et moi-même le remercions pour son engagement au service de l'association et pour les actions qu'il a su mener efficacement au service des familles et de leurs proches malades psychiques. Nous lui souhaitons le meilleur vers les horizons nouveaux qu'il a choisis.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de Béatrice Renaud, au poste de Directrice Générale de l'association.

Ingénieur de formation, Béatrice a précédemment travaillé dans de grands groupes (IBM, Orange, La Poste) à des postes à forte responsabilité. Elle est particulièrement sensible à la cause défendue par l'Unafam car son frère souffre de troubles psychiques et elle nous rejoint afin d'amplifier l'impulsion que nous donnons depuis un an et demi pour « faire grandir l'Unafam ».

Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux et actifs à nos côtés afin d'écrire cette nouvelle page de notre histoire.

Bien amicalement,



## CONCERTATION SUR L'ACCESSIBILITÉ – LES DEMANDES DE L'UNAFAM

Lors de la première réunion du Comité Interministériel du Handicap, qui a eu lieu en septembre 2013, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé le lancement de concertations sur « l'accessibilité universelle » qui décline les engagements d'accessibilité prévus dans la loi de 2005.

A ce titre, l'Unafam a été sollicitée par le cabinet de Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux Personnes handicapées, afin de faire connaître ses demandes quant à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap psychique.

Pour la personne souffrant de handicap psychique, l'accessibilité nécessite en premier lieu un accompagnement et un changement du regard sur ce type de handicap. Elle a des impacts restreints sur le cadre bâti ou la voirie. Aujourd'hui, cet accompagnement repose majoritairement sur les proches aidants.

La réussite de l'intégration du citoyen handicapé psychique dans la cité nécessite un élargissement de cet accompagnement et la prise en compte des spécificités de ce handicap par des mesures d'information, de sensibilisation et de solidarité collective.

L'Unafam a présenté 26 mesures concrètes à la Ministre afin d'obtenir pour les personnes handicapées psychiques une meilleure accessibilité aux soins, aux ressources, au logement, à la protection juridique et aux activités sociales, culturelles, sportives et professionnelles.

Ces mesures nécessitent une démarche transverse et multi-professionnelle (sanitaire / social / aidants) pour ne pas laisser ces citoyens et leur famille dans l'abandon.

Vous pouvez prendre connaissance de ce document sur notre site Internet : [Les besoins des personnes handicapées psychiques en terme d'accessibilité](#)



Comité  
Interministériel  
du Handicap

Handicap :  
Le défi de l'égalité

## LE PANORAMA DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ - ÉDITION 2013

Cet ouvrage présente les principales données relatives au système hospitalier français : elles portent sur les équipements, personnels et financements qui concourent aux différentes prises en charge par les établissements, ainsi que sur leur activité et leur clientèle.

Nous y lisons que l'offre de soins de psychiatrie est essentiellement prise en charge par les établissements publics. Les hôpitaux publics offrent 80% des places en psychiatrie, les établissements privés à but non lucratif 18% et les cliniques privées 2%.

Le nombre de places en psychiatrie a faiblement augmenté depuis 2003 (+2 000 places seulement, soit une augmentation moyenne de 0,8% par an).

En hospitalisation à temps complet, le court séjour (médecine, chirurgie et obstétrique) concerne plus de 86% des prises en charge, le moyen séjour (soins de suite et de réadaptation) 8% et la psychiatrie 5%. Les soins de longue durée représentent maintenant une part négligeable de l'activité. Près de 40% des hospitalisations à temps partiel relèvent de la psychiatrie, secteur dans lequel les alternatives à l'hospitalisation ont été développées depuis les années 1970.

La psychiatrie a des caractéristiques spécifiques par rapport aux autres disciplines médicales : faible place des actes techniques, nombreuses structures extra-hospitalières, prises en charge récurrentes et diversifiées, etc. La majeure partie des patients des services de psychiatrie des établissements de santé sont pris en charge en ambulatoire. Les autres prises en charge, dites à temps partiel et à temps complet, reposent essentiellement sur les 58 000 lits d'hospitalisation à temps plein, les 28 000 places d'accueil en hôpital de jour ou de nuit et les 1 800 centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP). Toutefois, d'autres types d'alternatives à l'hospitalisation ont également été plus ou moins développés.

Le rapport pointe les fortes disparités départementales. La densité nationale d'équipement en lits et en places à temps complet et en places d'hôpital de jour et de nuit est de 144 pour 100 000 habitants en 2011. Elle est à compléter par 2,8 CATTP ou ateliers thérapeutiques pour 100 000 habitants. Ces taux d'équipement sont très variables d'une région à l'autre. Les mêmes disparités sont observables pour l'activité dénombrée en journées à temps complet ou à temps partiel qui varie en France métropolitaine de 349 journées pour 1 000 habitants dans les Pays de la Loire à 652 en Auvergne. [Voir la carte page 116 et lire le rapport](#)



## STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ : CALENDRIER DES DÉBATS RÉGIONAUX

La stratégie nationale de santé (SNS), comportant un volet Santé Mentale, doit mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une ambition forte : refonder le système de santé français pour les années à venir. La loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2014 et la loi de santé prévue pour 2014 permettront, dès cette année, de concrétiser les premiers engagements de la SNS.

Afin de préparer cette loi et de mobiliser tous les acteurs, citoyens, élus, partenaires sociaux et professionnels de santé, des débats sont organisés par les agences régionales de santé (ARS) dans chaque région jusqu'en février 2014.

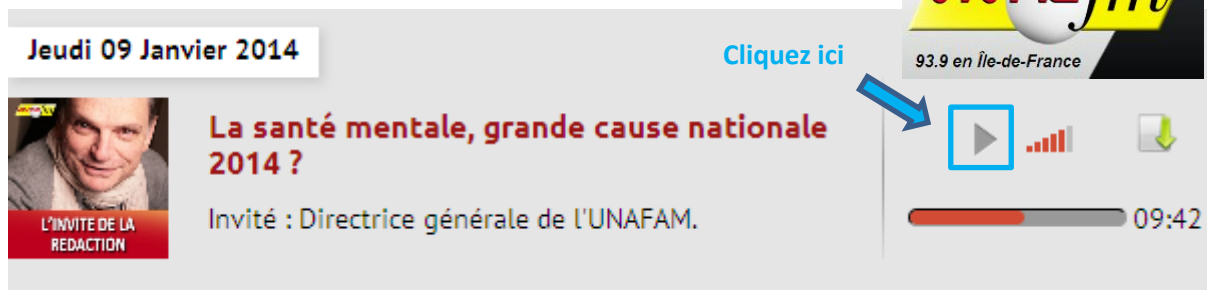
Plus de 150 réunions, tables-rondes et débats publics sont déjà programmés, aux niveaux régional, départemental et local, afin de recueillir des témoignages, d'entendre les attentes des Français, de susciter les contributions des territoires sur les difficultés, les initiatives et les propositions d'actions autour des grands axes de la SNS. Les bénévoles de l'Unafam participent activement sur la France entière à ces débats.

Pour consulter tous les événements encore à venir ou ayant eu lieu : [Site Ministère des Affaires Sociales et de la Santé - Stratégie nationale de santé](#)

## VIE DE L'UNAFAM

### LA SANTÉ MENTALE, GRANDE CAUSE NATIONALE 2014 ?

Pour écouter ou réécouter l'interview de Béatrice Renaud, Directrice Générale de l'UNAFAM sur vivre FM : <http://www.vivrefm.com/podcasts/fiche/6792>



**Judi 09 Janvier 2014**

**La santé mentale, grande cause nationale 2014 ?**

Invité : Directrice générale de l'UNAFAM.

93.9 en Île-de-France

09:42

### BORIS CYRULNIK - LA PLACE DE LA MALADIE PSYCHIQUE DANS LA SOCIÉTÉ

Intervention de Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, éthologue et psychanalyste pendant le 41ème congrès national de l'Unafam, les 28 et 29 juin 2013.

Lors de son intervention, Boris Cyrulnik a replacé les maladies psychiques dans l'histoire et rappelé combien varie l'interactivité entre leurs représentations et les réponses ou réactions que lui donnent les sociétés à un moment donné.

Nous le remercions chaleureusement pour son intervention très riche de sens et sa participation à la réussite de ce congrès.

Pour voir la vidéo : <http://youtu.be/zNws3XGKW4s>



## 25<sup>èmes</sup> SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE - 10 AU 23 MARS 2014

Comme chaque année, associations, citoyens et professionnels organisent en mars des manifestations d'information et de réflexion dans toute la France.

Les 25<sup>e</sup> SISM auront pour thème : « **Information et santé mentale** ».

L'information sur les questions de santé a été bouleversée par le développement des technologies de l'information. Internet a permis une démocratisation rapide de l'accès à des sources d'information variées et a favorisé le partage des expériences personnelles des patients, via les blogs, sites, chats et forums. Les acteurs de promotion, de prévention, de soins et d'accompagnement ont dû prendre en compte dans leurs pratiques cette évolution majeure.

Si certaines pathologies font l'objet de campagnes de sensibilisation régulières, il n'en est pas de même pour les troubles psychiques. Pourtant ils touchent près d'un quart des français. Et la santé mentale fait partie des cinq priorités de santé publique annoncées dans la récente Stratégie nationale de santé.

Les préjugés négatifs liés aux questions de santé mentale restent très présents dans l'imaginaire collectif et se trouvent souvent renforcés par des faits divers à fort impact médiatique. Les journalistes ont un rôle essentiel à jouer pour informer la population et lutter contre la stigmatisation. Mais ils sont souvent démunis tant le champ de la santé mentale est complexe et diversifié.

Professionnels de santé, du social, de l'éducation, usagers et proches d'usagers, journalistes, élus, citoyens...chacun peut agir pour mieux faire comprendre les troubles psychiques et promouvoir la santé mentale.

Au cours des 25<sup>e</sup> Semaines d'information sur la santé mentale, les questions suivantes seront abordées, lors de manifestations organisées dans toute la France :

- Comment trouver une information de qualité sur la santé mentale et les troubles psychiques ?
- L'utilisation d'Internet permet-elle de mieux s'informer, se soigner et s'entraider ?
- Comment faire évoluer les stéréotypes du grand public vis-à-vis des troubles psychiques ?
- Quel rôle d'information les organismes publics (INPES, Agences régionales de santé...) peuvent-ils jouer ? Et les conseils locaux de santé mentale, les ateliers santé-ville... ?
- Comment aider les médias à participer à l'information et à la lutte contre la stigmatisation ?
- Comment favoriser le partage d'information et d'expériences par et pour les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et leurs proches ?

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre délégation afin de prendre connaissance des manifestations qui seront organisées près de chez vous. Elles seront également mises en ligne sur [notre site internet](#) durant le mois de février.

**Semaines d'information**  
**sur la santé mentale**



## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2014

En tant qu'adhérent en 2013 à l'Unafam, vous avez dû recevoir cette semaine une demande de renouvellement de votre cotisation pour l'année 2014.

Nous espérons que vous continuerez à nous soutenir en 2014, car notre action au service des personnes en souffrance psychique et de leur famille ne fait que s'amplifier et nous souhaitons continuer, grâce à vous, sur cette dynamique.

Merci d'adresser votre renouvellement d'adhésion à  
**UNAFAM ADHESION, 12 Villa Compoint - 75017 Paris**

## LES BÉNÉFICES D'UN LIVRE REVERSÉ À L'UNAFAM

Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Marie Pascal qui a eu le courage de raconter l'histoire de son fils, schizophrène, et de sa famille, dans un livre intitulé « **La Raison subreptice** », aux éditions Édilivre.

« J'ai écrit ce livre pour essayer de comprendre comment on en était arrivé là », explique-t-il.

Jean-Marie a fait le choix de reverser l'ensemble des recettes tirées des ventes du livre à notre association.

**MERCI !**